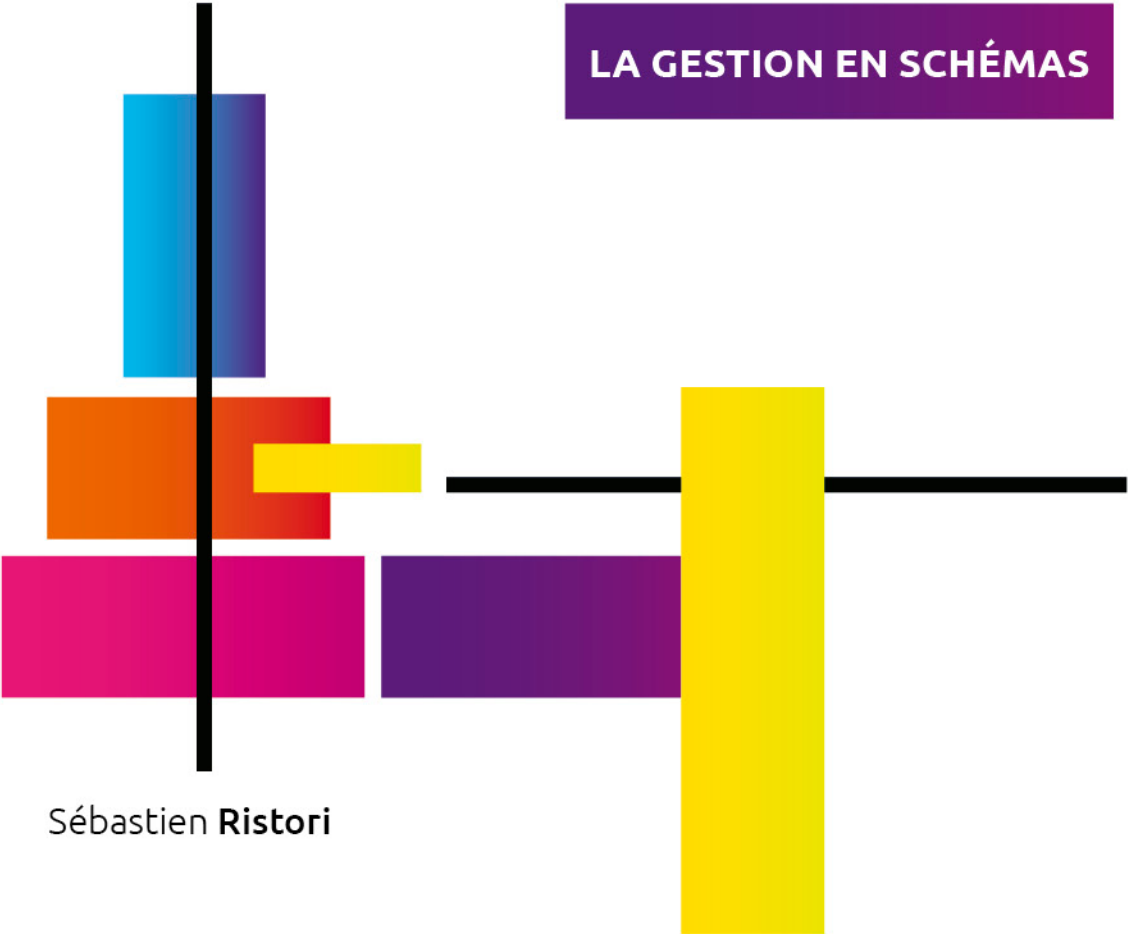




LA GESTION EN SCHÉMAS

Sébastien Ristori

La finance d'entreprise en schémas



ellipses

**LA FINANCE
D'ENTREPRISE**

EN SCHÉMAS

La gestion en schémas

LA FINANCE D'ENTREPRISE

EN SCHÉMAS

Sébastien Ristori

Analyste en finance d'entreprise
et Maître de conférences associé



Retrouvez tous les titres de la collection **La gestion en schémas** sur :
www.editions-ellipses.fr



Mise en pages : Soft Office

ISBN 9782340-114111

Dépôt légal : avril 2026

©Ellipses Édition Marketing S.A.

8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5.2° et 3°a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Introduction

Dans un environnement économique de plus en plus complexe et mondialisé, la maîtrise des concepts fondamentaux de la finance d'entreprise n'a jamais été aussi importante. Tous les dirigeants d'entreprise soulignent aujourd'hui l'incertitude et la difficulté de la prévision face à la conjoncture, marquée par la volatilité des marchés et la concurrence editions-ellipses.fr. Dans ce contexte, connaître et comprendre ses assises financières – de la lecture des états comptables à la structure des financements – est indispensable pour prendre des décisions efficaces.

La finance d'entreprise s'articule autour d'un concept directeur : la création de valeur. D'un point de vue financier, l'objectif ultime de l'entreprise est en effet de créer de la valeur, c'est-à-dire de réaliser des investissements dont la rentabilité dépasse le coût du capital, taux de rendement exigé des pourvoyeurs de fonds compte tenu du risque. Ce principe oriente l'ensemble des décisions stratégiques : qu'il s'agisse d'investir dans un nouveau projet, de se financer par emprunt ou par capital, ou de définir une orientation globale, la question sous-jacente demeure – cette décision peut-elle accroître la valeur de l'entreprise à long terme ?

Cependant, créer de la valeur est une chose, la pérenniser en est une autre. Dans un monde en évolution rapide, il est très difficile de créer durablement de la valeur. La concurrence érode les avantages compétitifs, si bien que chaque gain de valeur issu d'une innovation peut n'être que temporaire sans effort constant d'adaptation. Le défi des dirigeants est donc de trouver des sources de valeur pérennes et de les défendre face aux nouveaux entrants et aux changements du marché.

Parallèlement, la finance d'entreprise contemporaine voit émerger de nouveaux impératifs qui redéfinissent la création de valeur. L'intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) s'impose désormais comme un élément central de la stratégie financière. Intégrer les enjeux ESG n'est plus optionnel : c'est un levier puissant pour renforcer la résilience, maîtriser les risques et créer de la valeur sur le long terme. En effet, la prise en compte de la durabilité, de l'impact social et d'une bonne gouvernance ne relève plus seulement d'un impératif éthique, mais conditionne aussi la performance à long terme. Une entreprise qui préserve son capital naturel, investit dans son capital humain et agit avec transparence protège sa compétitivité tout en réduisant les risques et coûts futurs liés à d'éventuels manquements. Ainsi, les critères ESG deviennent un vecteur de préservation de la valeur et une condition incontournable de durabilité du modèle économique.

Face à ces enjeux multiples – fondamentaux financiers, création pérenne de valeur, exigences extra-financières – cet ouvrage propose une synthèse pédagogique de la finance d'entreprise contemporaine. Il est structuré en cinq grands thèmes couvrant l'ensemble du domaine :

- Les fondamentaux financiers : principes de base et notions indispensables de la finance d'entreprise.
- L'analyse financière et extra-financière : évaluation de la performance de l'entreprise à travers ses états financiers et ses indicateurs extra-financiers.
- L'évaluation de la valeur : méthodes et outils d'estimation de la valeur d'une entreprise ou d'un projet.
- La politique financière : choix de financement et de distribution qui soutiennent la stratégie d'entreprise.
- L'ingénierie financière : opérations financières complexes (restructurations, fusions-acquisitions, etc.) mobilisées pour adapter l'entreprise et générer de la valeur.

L'un des atouts majeurs de cet ouvrage réside dans son approche visuelle et synthétique. Les concepts clés de la finance d'entreprise sont illustrés à travers 100 schémas visuels, chacun associé à une fiche explicative concise. Cette construction « schéma + fiche » allie l'impact pédagogique de l'image à la précision du texte. Les schémas offrent une vue d'ensemble immédiate des mécanismes et des relations entre les notions, tandis que les fiches apportent des explications structurées et des éclairages complémentaires. Ce parti-pris éditorial facilite l'assimilation et la révision des connaissances, rendant accessibles des sujets parfois jugés ardu.

La vocation pédagogique de la finance d'entreprise en schémas est d'offrir au lecteur – professionnel ou étudiant de niveau master – une vue complète, structurée et accessible de la discipline. L'ouvrage met l'accent sur la rigueur conceptuelle indispensable à un domaine aussi technique, sur les enjeux actuels (mondialisation, finance durable, etc.) qui transforment la pratique financière, et sur la clarté de la transmission du savoir. Au fil des chapitres et des schémas, le lecteur pourra consolider ses connaissances fondamentales, appréhender les tendances émergentes comme l'ESG, et relier chaque décision financière aux principes de création de valeur durable. Ce livre se veut à la fois un guide de référence et un outil pédagogique innovant, invitant le lecteur à parcourir l'univers de la finance d'entreprise avec un regard éclairé.

Partie 1

Fondamentaux comptables, financiers et extra-financiers

1.1. Le rôle des marchés financiers

Les marchés financiers constituent l'ossature du financement et de la valorisation des entreprises. Loin de n'être qu'un lieu d'échange, ils assurent l'allocation du capital entre agents à excédent d'épargne et agents à besoin de financement. Ces espaces favorisent la formation des prix, la liquidité des titres et l'efficacité du système économique.

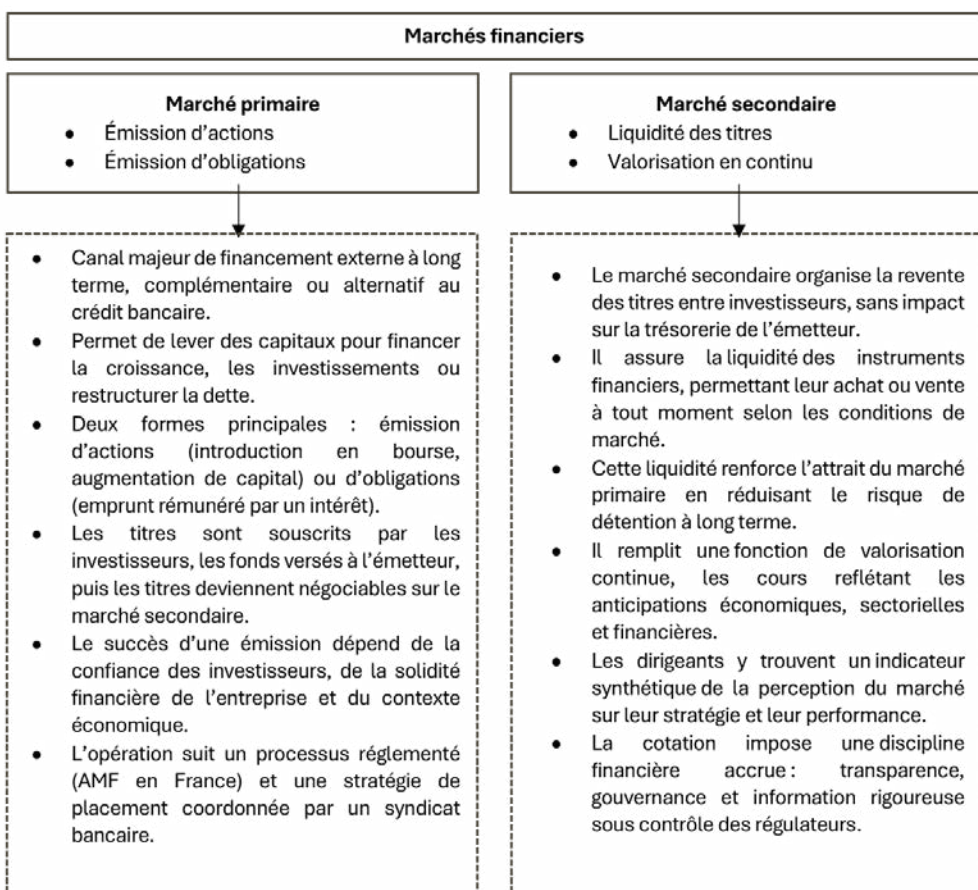
Sur le marché primaire, entreprises et États émettent pour la première fois des titres – actions, obligations ou instruments hybrides – afin de lever des fonds. Ces émissions sont structurées avec l'appui des banques d'investissement, qui fixent le montant, le prix et les conditions financières des titres. Les investisseurs institutionnels, fonds de pension ou compagnies d'assurance orientent alors leur capital vers des actifs productifs. Le succès d'une émission dépend de la crédibilité du projet, de la qualité du management et du contexte macro-économique.

Une fois émis, les titres deviennent négociables sur le marché secondaire, où leur prix évolue selon la perception du risque, les perspectives de croissance et les taux d'intérêt. Ce marché assure la liquidité, c'est-à-dire la possibilité d'acheter ou de vendre un titre. Cette liquidité rend le marché primaire attractif : les investisseurs acceptent de financer le long terme, car ils savent pouvoir céder rapidement leurs titres.

- Le marché des actions consacre la propriété du capital. Les actionnaires disposent de droits politiques (vote en assemblée) et économiques (dividendes, plus-values). La valorisation boursière est le reflet de la valeur actualisée des flux futurs attendus, ajustée du risque perçu : elle constitue un indicateur de confiance.
- Le marché obligataire obéit à une logique de dette. Les émetteurs empruntent des capitaux contre la promesse d'un remboursement à échéance assorti d'un coupon. Le prix des obligations évolue inversement aux taux d'intérêt : une hausse des taux fait baisser la valeur des titres existants. La courbe des taux devient un baromètre du risque souverain ou corporate.
- Les produits dérivés complètent l'architecture des marchés. Ils permettent la couverture, la spéculation ou l'arbitrage sur des sous-jacents (actions, taux, indices, devises). Options, futures et swaps constituent des instruments sophistiqués de transfert du risque.
- Enfin, le marché des devises garantit la fluidité des échanges internationaux en fixant le prix relatif des monnaies, condition essentielle à la stabilité des flux commerciaux et financiers.

Au centre de ces mécanismes, les banques d'investissement jouent un rôle clé. Véritables architectes du financement, elles conçoivent et placent les émissions. Par le bookbuilding, elles sondent la demande pour fixer un prix d'émission optimal, assurant l'équilibre entre valorisation, risque et liquidité au service de l'économie réelle.

1.1. Le rôle des marchés financiers



1.2. Les places boursières et indices boursiers

Les places boursières sont des marchés organisés où s'échangent des valeurs mobilières comme des actions, des obligations, et d'autres instruments financiers. Elles jouent un rôle important dans l'économie, facilitant le financement des entreprises et offrant aux investisseurs des opportunités de placement. Elles fournissent l'infrastructure nécessaire pour la négociation sécurisée des titres. Les places boursières sont régulées pour assurer la transparence, l'équité et l'efficacité des transactions. Elles sont souvent associées à des indices boursiers, comme le Dow Jones ou le NASDAQ, qui révèlent la performance du marché. Elles réunissent divers acteurs, tels que des investisseurs institutionnels et individuels, des sociétés cotées, des courtiers et des market makers. Outre les marchés d'actions, elles peuvent inclure des marchés de matières premières, de produits dérivés et d'obligations. Ces places boursières sont essentielles pour la liquidité, la fixation des prix, et la découverte des prix sur les marchés financiers.

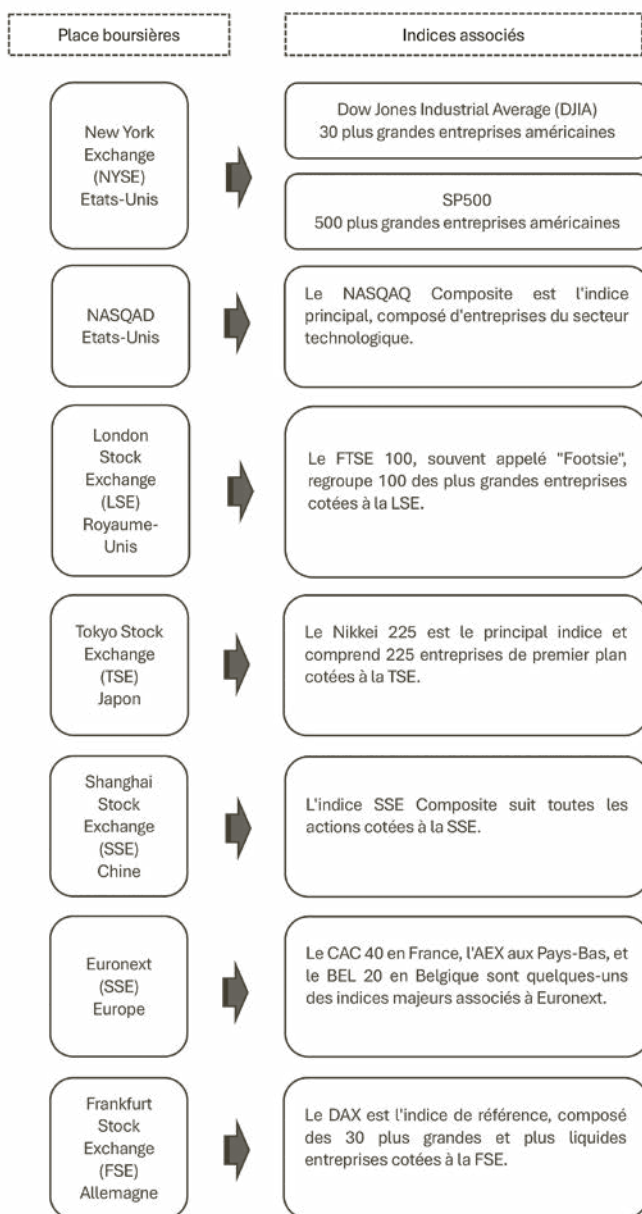
La plupart des grandes places boursières ont un ou plusieurs indices boursiers associés. Ces indices servent de baromètres pour le marché en représentant la performance d'un portefeuille sélectionné d'actions cotées sur la bourse. Ces indices sont largement suivis par les investisseurs et les analystes, car ils fournissent un aperçu de la santé générale du marché boursier et de l'économie.

La méthode de calcul d'un indice boursier et le poids relatif des sociétés qui y entrent dépendent de l'indice spécifique et de ses règles. Cependant, il y a deux méthodes principales utilisées :

- **Pondération par la capitalisation boursière :** C'est la méthode la plus courante. Le poids de chaque société dans l'indice est déterminé par sa capitalisation boursière, c'est-à-dire le prix de l'action multiplié par le nombre total d'actions en circulation. Les indices comme le S&P 500 et le NASDAQ Composite utilisent cette méthode. Ainsi, les entreprises avec une plus grande capitalisation ont un impact plus important sur la valeur de l'indice.
- **Pondération par le prix :** Dans cette méthode, utilisée par des indices comme le Dow Jones Industrial Average (DJIA), le poids de chaque entreprise est basé sur le prix de son action. Les entreprises avec des prix d'actions plus élevés ont plus d'influence sur la valeur de l'indice, indépendamment de leur taille totale ou de leur capitalisation boursière.

Le calcul exact peut être plus complexe, intégrant des facteurs tels que les ajustements pour les dividendes, les fractionnements d'actions, et les changements dans la liste des entreprises composant l'indice. Les indices sont régulièrement réévalués pour s'assurer qu'ils expriment fidèlement le marché qu'ils représentent.

1.2. Les places boursières et indices boursiers



1.3. Le rôle du financier d'entreprise

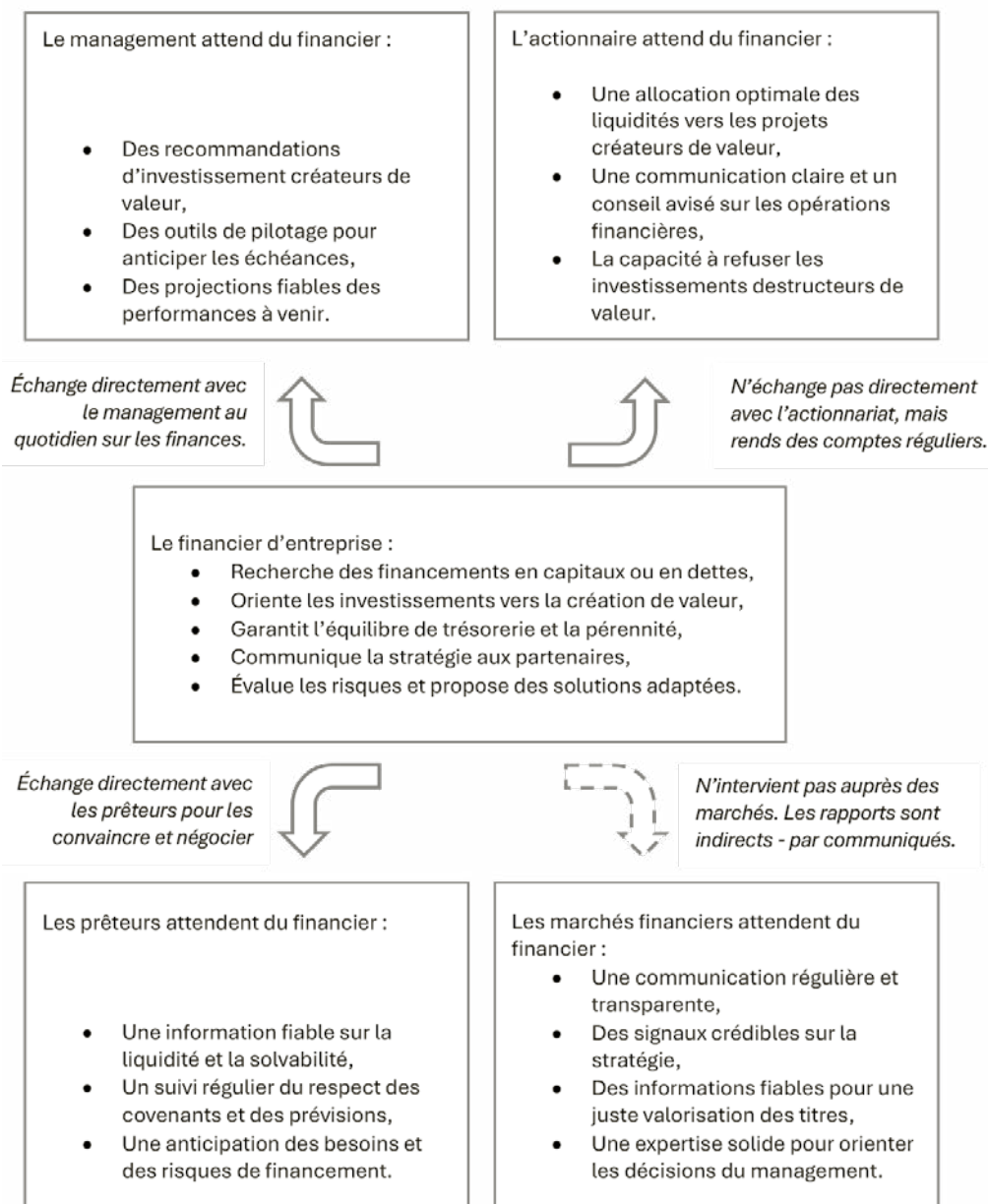
La finance d'entreprise constitue la colonne vertébrale des décisions économiques et stratégiques. Elle sert les intérêts convergents de l'actionnaire, du management et des investisseurs, avec un objectif unique : maximiser la valeur de l'entreprise. La création de valeur naît lorsque la rentabilité économique dépasse le coût du capital exigé par les pourvoyeurs de fonds. Elle traduit la capacité d'une entreprise à générer un rendement supérieur aux exigences de rendement, gage de croissance et d'attractivité sur les marchés.

La finance d'entreprise repose sur cinq piliers. L'analyse financière évalue la santé économique, la liquidité, la solvabilité et la rentabilité de la société. La mesure du risque détermine le taux de rentabilité exigé en fonction de l'incertitude des flux futurs. La création de valeur consiste à comparer la rentabilité dégagée à long terme au coût moyen pondéré du capital, véritable référence de performance. La décision de financement vise à identifier la combinaison optimale entre capitaux propres et dettes afin d'optimiser la liquidité de l'entreprise. Enfin, l'ingénierie financière regroupe les opérations complexes – fusions-acquisitions, introductions en Bourse, LBO – destinées à restructurer le capital et soutenir la stratégie de croissance.

Le financier d'entreprise est le garant de la cohérence entre stratégie et performance. Il a pour mission de trouver, utiliser et valoriser l'argent. Il obtient des financements auprès d'investisseurs, de prêteurs ou d'actionnaires, veille à la liquidité quotidienne et oriente les ressources vers des projets dont la rentabilité excède le coût du capital. Sa fonction consiste autant à analyser qu'à convaincre : il conçoit les plans de financement, pilote la trésorerie, mesure la création de valeur et communique les résultats aux parties prenantes – management, actionnaires, établissements financiers. Il agit aussi comme médiateur entre l'entreprise et le marché, garantissant la transparence de l'information et la confiance des investisseurs. Dans un environnement marqué par la volatilité, la hausse des taux et les exigences de gouvernance, le financier devient un acteur important de la stabilité et de la crédibilité de l'entreprise.

Les crises récentes ont profondément transformé la fonction. Le financier est désormais le pilote de la durabilité. Il intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement, mesure l'empreinte carbone, veille à la transparence des pratiques et à l'éthique de la chaîne de valeur. Cette évolution marque l'avènement d'une finance durable, où la performance économique se conjugue avec la responsabilité sociétale. La création de valeur s'étend à la pérennité du modèle, à la confiance des parties prenantes et à la contribution positive de l'entreprise à son environnement.

1.3. Le rôle du financier d'entreprise

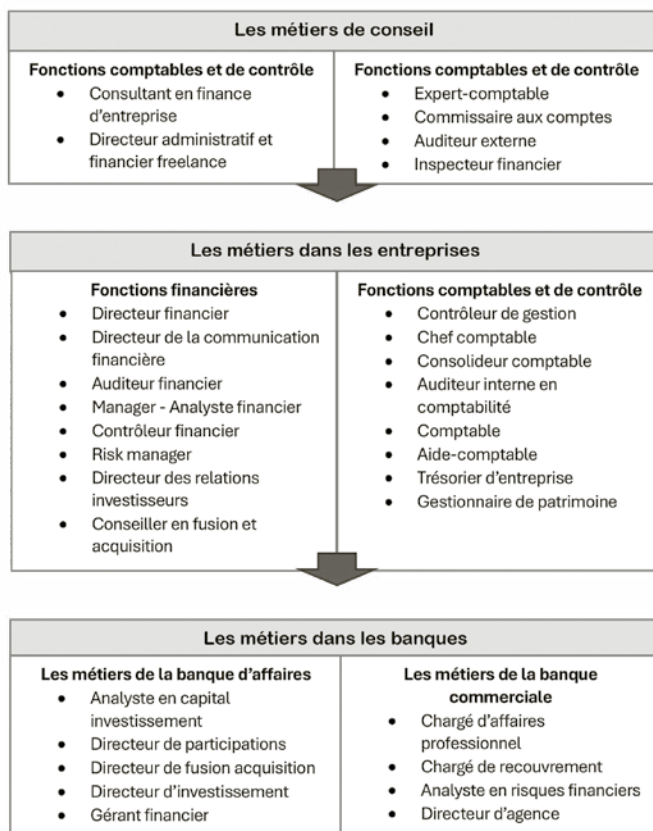


1.4. Les métiers de la finance d'entreprise

La finance d'entreprise rassemble des métiers exigeants, à la croisée de la stratégie, de la comptabilité et de l'analyse économique. Ces fonctions nécessitent une compréhension fine des états financiers, la maîtrise des outils d'évaluation et une vision stratégique des leviers de création de valeur. Le professionnel de la finance interprète les chiffres pour orienter la décision, anticiper les besoins de financement et dialoguer avec les parties prenantes internes et externes.

- L'analyste financier évalue la performance et la valeur d'une société. Sur les marchés cotés, il modélise les flux futurs pour estimer la juste valeur d'un titre et formuler des recommandations d'investissement. Dans les sociétés non cotées, il intervient pour des diagnostics, valorisations ou levées de fonds.
- Le directeur financier (CFO) est le chef d'orchestre du pilotage financier. Bras droit du dirigeant, il assure la cohérence entre stratégie, performance et financement. Il veille à la rentabilité des projets et à la disponibilité des ressources nécessaires à la croissance. Il garantit la fiabilité de l'information financière et la crédibilité de l'entreprise auprès des investisseurs.
- Le contrôleur de gestion relie la finance à l'opérationnel. Il transforme les objectifs en indicateurs mesurables, élabore les budgets, analyse les écarts et propose des actions correctrices. Il contrôle la rentabilité, suit la trésorerie et optimise l'allocation des ressources.
- Le directeur de la communication financière joue un rôle majeur dans les sociétés cotées. Il conçoit et diffuse l'information destinée aux investisseurs et agences de notation. Il assure la conformité réglementaire et valorise l'image de l'entreprise, traduisant la complexité financière en messages clairs.
- Le directeur des risques (risk manager) identifie et hiérarchise les risques financiers, opérationnels et extra-financiers. Il évalue l'exposition de l'entreprise aux fluctuations de marché, à la liquidité ou aux risques ESG, et élabore des politiques de couverture pour renforcer la résilience globale.
- Le directeur d'investissement, acteur dans le milieu du private equity ou les banques d'affaires, sélectionne et accompagne les entreprises financées. Il structure les entrées et sorties au capital et recherche un rendement conforme au taux exigé par les investisseurs.
- Enfin, le directeur financier durable (CFSO) incarne la nouvelle génération de dirigeants financiers. Il intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie économique, mesure l'impact global des décisions et oriente les investissements vers une croissance responsable. Il relie ainsi performance financière et durabilité, deux dimensions désormais indissociables de la valeur créée.

1.4. Les métiers de la finance d'entreprise



1.5. Les missions du directeur financier

Le rôle du directeur financier consiste à assurer la cohérence entre performance, financement, maîtrise du risque et durabilité. Ces quatre dimensions forment un tout indissociable, au cœur de la stratégie financière. Leur articulation conditionne la pérennité du modèle économique et la confiance des parties prenantes.

La création de valeur demeure la finalité première. Elle se mesure par la capacité de l'entreprise à dégager un rendement supérieur à son coût du capital. Le directeur financier identifie les leviers de rentabilité, évalue la performance économique et oriente les ressources vers les projets les plus créateurs de valeur. Il s'appuie sur des indicateurs financiers. La valeur n'est pérenne que si la rentabilité excède, dans le temps, la rémunération exigée par les apporteurs de capitaux. Cette création de valeur exige la disponibilité des financements. Le directeur financier structure un équilibre optimal entre capitaux propres et dettes, en arbitrant risque et flexibilité. Il garantit l'accès régulier aux ressources, entretient la confiance des investisseurs et ajuste la structure financière aux besoins de croissance. L'enjeu n'est pas seulement d'obtenir des fonds, mais de les obtenir dans des conditions soutenables à long terme.

Toute stratégie de financement implique une exposition au risque financier. Le directeur financier identifie, mesure et limite ces risques : taux, devises, liquidité, contreparties ou respect des covenants. Il met en place des politiques de couverture adaptées et surveille la solidité du bilan. La maîtrise du risque protège la valeur, sécurise les flux futurs et préserve la notation financière, condition essentielle pour continuer à se financer dans de bonnes conditions.

Enfin, ces trois missions convergent vers une exigence nouvelle : la durabilité. Le directeur financier moderne – parfois directeur financier « vert et durable » – ne peut ignorer les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance des décisions financières. Il intègre les critères extra-financiers dans l'évaluation de la performance, mesure l'empreinte carbone, veille à la transparence des rapports et aligne la stratégie de financement sur les engagements climatiques. La création de valeur devient globale : économique, sociale et environnementale.

1.5. Les missions du directeur financier



1.6. La valeur, concept central de finance d'entreprise

La valeur est la pierre angulaire de la finance d'entreprise. Elle mesure la capacité d'un actif, d'un projet ou d'une entreprise à générer dans le temps des flux économiques positifs pour ses détenteurs. La valeur n'est donc pas une donnée comptable, mais une projection financière : un actif « vaut » la somme actualisée des flux de trésorerie futurs qu'il procurera, au regard du risque encouru représenté par le taux de rendement exigé par les investisseurs.

En finance, la valeur d'une entreprise est directement liée à sa capacité à produire une rentabilité économique durablement supérieure au coût du capital. Tant que cette rentabilité excède la rémunération exigée par les apporteurs de fonds, l'entreprise crée de la valeur ; en dessous, elle en détruit. Cette exigence s'applique à chaque projet d'investissement et à chaque décision stratégique. La création de valeur devient ainsi la boussole du directeur financier, garant de la cohérence entre performance opérationnelle et risque.

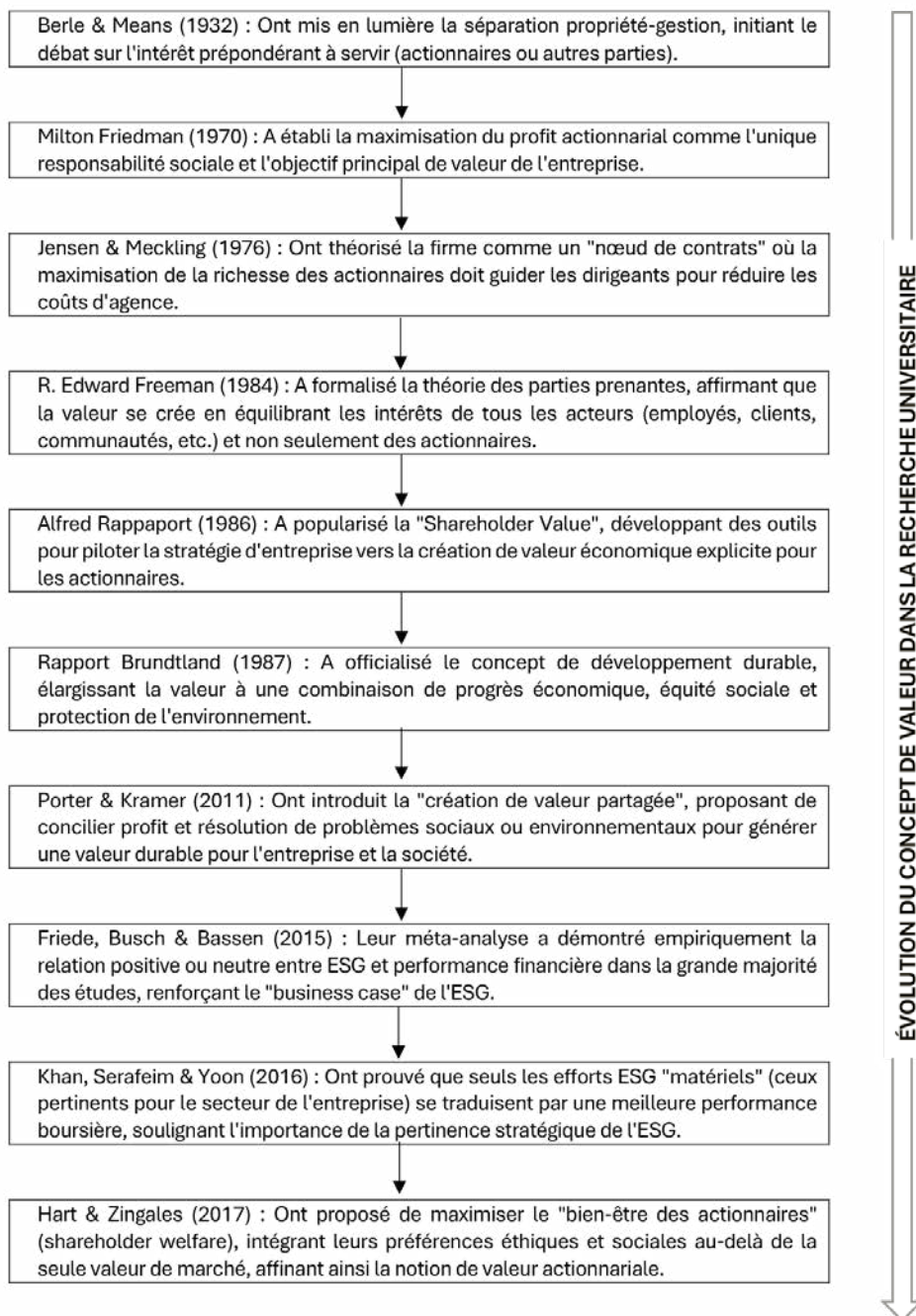
La valeur d'entreprise représente la valeur économique globale des activités opérationnelles, indépendamment de leur mode de financement. En retranchant la dette nette, on obtient la valeur des capitaux propres, reflet de la richesse des actionnaires. Ces deux notions structurent l'analyse financière : la première renseigne sur la performance intrinsèque de l'actif économique, la seconde sur la rentabilité des fonds investis.

La valeur n'est jamais statique : elle évolue selon les anticipations de croissance, la perception du risque et la confiance du marché. La capacité du management à maintenir des marges élevées, à maîtriser les coûts, à innover et à anticiper les cycles économiques, détermine la valorisation de l'entreprise. Dans les marchés cotés, cette valeur se matérialise par la capitalisation boursière, expression directe des attentes des investisseurs quant à la rentabilité espérée sur leurs actions.

Dans la finance contemporaine, la prise en compte des critères ESG dans le développement est devenue une condition de préservation de la valeur. Une entreprise qui néglige ses impacts environnementaux ou sociaux s'expose à des risques réglementaires, réputationnels et financiers qui dégradent sa rentabilité et augmentent son coût du capital, laminant progressivement la valeur. L'ESG devient ainsi un investissement stratégique, nécessaire pour sécuriser la performance future et maintenir la confiance des marchés.

L'entreprise doit donc être perçue comme un actif productif, dont la mission est de générer, année après année, des rentabilités économiques supérieures au coût du capital, tout en protégeant sa capacité à le faire dans la durée. La valeur en finance d'entreprise repose sur cet équilibre exigeant : produire du rendement sans compromettre la stabilité du modèle, afin de créer une richesse constante pour l'ensemble des parties prenantes.

1.6. La valeur, concept central de finance d'entreprise



1.7. L'avènement de la finance verte, durable et responsable

L'avènement de la finance verte, durable et responsable marque une mutation profonde du système financier. Longtemps centrée sur la maximisation du rendement, la finance intègre désormais les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette évolution traduit une conviction : la performance financière ne peut plus être dissociée de la responsabilité économique et écologique des entreprises.

La finance verte vise à financer des projets environnementaux : énergies renouvelables, gestion des ressources, réduction de l'empreinte carbone. La finance durable, plus large, s'attache à la stabilité du système économique à long terme. La finance responsable, enfin, repose sur une éthique d'investissement, prenant en compte les conséquences sociales, environnementales et de gouvernance des décisions financières.

Derrière ces démarches se trouvent des prêteurs et des actionnaires désireux de maîtriser leur exposition globale au risque. Financer une activité rentable ne suffit plus si celle-ci génère des externalités susceptibles de faire disparaître l'entreprise. Un choc réglementaire, un scandale environnemental ou une rupture d'acceptabilité sociétale peut rapidement détruire sa valeur, et avec elle celle de ses financeurs. La finance durable agit ainsi comme une ligne de défense pour les pourvoyeurs de fonds. En limitant les externalités négatives, elle protège la continuité des flux futurs et la pérennité des engagements contractés.

Les entreprises les plus vertueuses, qui attestent dans des rapports extra-financiers des mesures ESG mises en œuvre, bénéficient, selon la littérature scientifique, d'un coût du capital plus faible, et donc d'un meilleur accès aux financements. Les investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs intègrent les critères ESG dans leurs politiques d'allocation de capital, non par philanthropie, mais pour réduire les risques climatiques, sociaux ou réputationnels susceptibles d'altérer la rentabilité à long terme.

De nouveaux instruments accompagnent cette transition : obligations vertes, fonds ESG, prêts à impact, indices durables. Certaines rémunérations sont désormais partiellement indexées sur la performance extra-financière. Côté régulation, les Accords de Paris, les Objectifs de Développement Durable de l'ONU ou la CSRD européenne imposent plus de transparence. Les entreprises doivent produire des indicateurs ESG vérifiables ; les investisseurs doivent justifier leurs choix.

Les crises récentes – subprimes, Covid, désastres climatiques – ont révélé les limites d'un modèle centré sur le profit immédiat. La finance verte devient un levier de transformation, redéfinissant la création de valeur comme durable, globale et résiliente.

1.7. L'avènement de la finance verte, durable et responsable

QUELQUES FAITS DE L'HISTOIRE (Non exhaustif)

Exxon Valdez (1989)

Marée noire majeure en Alaska → prise de conscience environnementale et renforcement des contrôles maritimes.

Nike et les sweatshops (années 1990)

Révélations sur le travail forcé d'enfants en Asie → naissance des audits sociaux et des codes fournisseurs.

Erika (1999)

Naufrage au large de la Bretagne → durcissement des normes européennes de sécurité maritime.

Enron (2001)

Fraude comptable géante → réforme mondiale de la gouvernance et de la transparence financière.

Subprimes (2007-2008)

Crise financière mondiale → mise en cause de la régulation et de la gestion du risque.

BP Deepwater Horizon (2010)

Explosion pétrolière → renforcement des normes de sécurité environnementale offshore.

Volkswagen Dieselgate (2015)

Logiciels truqueurs antipollution → durcissement des contrôles environnementaux et de la gouvernance.

Orpea (2022)

Scandale des EHPAD → alerte sur l'éthique sociale et exigence de supervision renforcée.

1.8. La réglementation extra-financière

L'histoire de la réglementation extra-financière illustre la montée en puissance progressive des exigences de transparence, de responsabilité et de durabilité imposées aux entreprises. Depuis un demi-siècle, la sphère financière a intégré, étape après étape, la dimension environnementale et sociale de la performance, transformant la manière dont la valeur est pensée, mesurée et communiquée.

Le mouvement débute en 1972, avec la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, premier sommet mondial à relier activité économique et préservation de la planète. Cette prise de conscience conduit à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, marquant l'entrée de l'écologie dans l'agenda international. Dans les années 1980, le rapport Brundtland (1987) popularise le concept de développement durable, défini comme un progrès économique respectueux des générations futures.

Les années 1990 renforcent cette dynamique : le Sommet de la Terre de Rio (1992) formalise la notion de responsabilité environnementale des États et des entreprises. Les premières initiatives volontaires émergent, comme la Global Reporting Initiative en 1997, qui propose un cadre structuré de reporting durable. En parallèle, les investisseurs institutionnels commencent à introduire des critères éthiques dans leurs décisions, amorçant la transition vers l'investissement socialement responsable.

Les années 2000 marquent l'entrée du sujet dans le droit positif. En France, la loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques, 2001) impose aux entreprises cotées de publier des informations sociales et environnementales dans leur rapport de gestion, une première en Europe. En 2010, la directive européenne 2014/95/UE dite « NFRD » (Non-Financial Reporting Directive) élargit cette obligation à toutes les grandes entreprises européennes, instaurant les piliers ESG comme standards de communication extra-financière.

La décennie suivante accélère la convergence entre finance et durabilité. L'Accord de Paris (2015) fixe des objectifs mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Taxonomie européenne (2019) définit ce qu'est une activité « durable » sur le plan environnemental, tandis que le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation, 2021) impose aux acteurs financiers une transparence élevée sur leurs politiques d'investissement durable.

L'étape la plus structurante est la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), adoptée en 2022. Elle transforme le reporting extra-financier en une obligation normalisée, intégrée et vérifiée, imposant à plus de 50 000 entreprises européennes de publier des indicateurs ESG précis selon le référentiel ESRS. La CSRD introduit la notion de double matérialité, obligeant les entreprises à évaluer à la fois l'impact de leur activité sur l'environnement et l'effet des enjeux climatiques sur leur performance financière.

1.8. La réglementation extra-financière

